



BBM & ASSOCIÉS

*Vous accompagner  
durablement.*

Conseil | Expertise | Audit

## **LIGUE AUVERGE-RHONE-ALPES (AURA) DE HANDBALL**

430 Rue Aristide Berges  
38 330 MONTBONNOT SAINT-MARTIN

### **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

**Exercice clos le 31 décembre 2021**

GRENOBLE / SEYSSINET : 4, rue Paul V. Perrin - 38170 Seyssinet Pariset | GRENOBLE / MEYLAN : 65 B, boulevard des Alpes - 38240 Meylan  
ANNECY : 215, route de Montava - 74370 Argonay / BP 52 - 74371 Pringy Cedex | CHAMBERY : 35, rue de la Chavanne - 73490 La Ravoire  
[www.groupebbm.com](http://www.groupebbm.com) | [contact@groupebbm.com](mailto:contact@groupebbm.com) | Standard : +33 (0)4 76 48 48 49

SAS d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes BBM & ASSOCIÉS au capital de 2 205 333 € RCS Grenoble 311 903 490  
inscrite au tableau de l'Ordre Rhône-Alpes. Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes Dauphiné Savoie

## LIGUE AUVERGNE-RHONE-ALPES (AURA) DE HANDBALL

430 Rue Aristide Berges  
38330 MONTBONNOT SAINT-MARTIN

### RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

**Exercice clos le 31 décembre 2021**

Aux membres de l'association LIGUE AUVERGNE-RHONE-ALPES (AURA) DE HANDBALL,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association LIGUE AUVERGNE-RHONE-ALPES (AURA) DE HANDBALL relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

#### **Fondement de l'opinion**

##### *Référentiel d'audit*

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### *Indépendance*

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

## **Justification des appréciations**

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entités, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entités et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'assemblée générale.

## **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.



Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Meylan, le 3 juin 2022

**SAS BBM & Associés**



**Jean-Philippe BRET**  
**Commissaire aux Comptes**



**Vous donner les clés pour prendre les bonnes décisions**

**ASSOCIATION LIGUE AURA  
HANDBALL**

430 RUE ARISTIDE BERGES  
ZAC PRE MILLET

38330 MONTBONNOT ST MARTIN

**COMPTES ANNUELS**  
du 01/01/2021 au 31/12/2021



Siège Social : 136 chemin des Huguenots - 26000 Valence

 [contact@dofigest.fr](mailto:contact@dofigest.fr)

LIGUE AUVERGNE RHONE-ALPES HANDBALL

430 RUE ARISTIDE BERGES  
ZAC PRE MILLET  
38330 MONTBONNOT ST MARTIN

## **COMPTES ANNUELS**

***DOFIGEST - Frédéric BOSSARD***  
*136 CHEMIN DES HUGUENOTS*

*26000 VALENCE*  
*04.82.85.47.90*

**BILAN ACTIF**

ACTIF		Exercice N 31/12/2021 12			Exercice N-1 31/12/2020 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	<b>Immobilisations incorporelles</b>						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Concessions, Brevets et droits similaires	20 210	10 000	10 210	1 735	8 475	488.47
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	<b>Immobilisations corporelles</b>						
	Terrains	57 240		57 240	57 240		
	Constructions	1 129 850	497 064	632 787	694 479	61 692	8.88
	Installations techniques Matériel et outillage	8 614	7 979	635	885	250	28.25
	Autres immobilisations corporelles	206 973	182 509	24 465	15 455	9 009	58.29
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	<b>Immobilisations financières (2)</b>						
Participations mises en équivalence							
Autres participations							
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés	32		32	32			
Prêts							
Autres immobilisations financières	2 338		2 338	2 214	124	5.60	
<b>Total I</b>	<b>1 425 258</b>	<b>697 552</b>	<b>727 706</b>	<b>772 040</b>	<b>44 333</b>	<b>5.74</b>	
Comptes de liaison							
<b>Total II</b>							
ACTIF CIRCULANT	<b>Stocks et en cours</b>						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises	2 245		2 245		2 245	
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	<b>Créances (3)</b>						
	Créances usagers et comptes rattachés	649 502	17 690	631 812	857 298	225 486	26.30
	Autres créances	102 944		102 944	100 677	2 267	2.25
Valeurs mobilières de placement							
Instruments de trésorerie							
Disponibilités	1 357 835		1 357 835	1 308 019	49 817	3.81	
Charges constatées d'avance (3)	283 183		283 183	422 573	139 390	32.99	
<b>Total III</b>	<b>2 395 709</b>	<b>17 690</b>	<b>2 378 019</b>	<b>2 688 567</b>	<b>310 548</b>	<b>11.55</b>	
Comptes de Régularisation	Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	<b>3 820 966</b>	<b>715 241</b>	<b>3 105 725</b>	<b>3 460 606</b>	<b>354 881</b>	<b>10.25</b>	

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an



**BILAN PASSIF**

<b>PASSIF</b>		<b>Exercice N</b>		<b>Exercice N-1</b>		<b>Ecart N / N-1</b>	
		31/12/2021	12	31/12/2020	12	Euros	%
<b>FONDS ASSOCIATIFS</b>	<b>Fonds propres</b>						
	Fonds associatifs sans droit de reprise	947 584		825 177		122 407	14.83
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves :						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves						
	Report à nouveau						
	<b>Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)</b>	63 605		122 407		58 802	48.04
	<b>Autres fonds associatifs</b>						
Fonds associatifs avec droit de reprise :							
Apports							
Legs et donations							
Résultats sous contrôle de tiers financeurs							
Ecarts de réévaluation							
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	1 655		3 480		1 825	52.44	
Provisions réglementées							
Droit des propriétaires							
<b>Total I</b>	1 012 843		951 064		61 780	6.50	
	<b>Total II</b>						
<b>PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS</b>	Comptes de liaison						
	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges	214 300		187 530		26 770	14.27
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement						
	Fonds dédiés sur autres ressources						
	<b>Total III</b>	214 300		187 530		26 770	14.27
<b>DETTES (1)</b>	Emprunts obligataires						
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)	498 225		566 583		68 358	12.06
	Emprunts et dettes financières divers	10 565		28 698		18 133	63.19
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	93 525				93 525	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	447 756		612 769		165 013	26.93
	Dettes fiscales et sociales	162 743		160 156		2 588	1.62
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes	33 792		56 611		22 819	40.31
	Instruments de trésorerie						
	<b>Comptes de Régularisation</b>	Produits constatés d'avance	631 975		897 196		265 221
	<b>Total IV</b>	1 878 582		2 322 012		443 431	19.10
	Ecarts de conversion passif (V)						
	<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>	3 105 725		3 460 606		354 881	10.25

(1) Dont à plus d'un an  
Dont à moins d'un an

1 246 607 1 424 817

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

**COMPTE DE RESULTAT**

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2021	12	31/12/2020	12	Euros	%
<b>Produits d'exploitation (1)</b>						
Ventes de marchandises	1 134 118		1 601 334		467 216	29.18
Production vendue de Biens et Services	949 145		739 296		209 849	28.38
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	479 083		461 043		18 040	3.91
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	239 778		100 979		138 799	137.45
Collectes						
Cotisations						
Autres produits	20 601		6 423		14 178	220.75
<b>Total I</b>	<b>2 822 725</b>		<b>2 909 075</b>		<b>86 350</b>	<b>2.97</b>
<b>Charges d'exploitation (2)</b>						
Achats de marchandises	714 968		958 322		243 354	25.39
Variation de stock (marchandises)	2 245				2 245	
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes	813 831		697 398		116 433	16.70
Impôts, taxes et versements assimilés	79 827		81 543		1 716	2.10
Salaires et traitements	632 052		643 524		11 472	1.78
Charges sociales	271 078		185 539		85 539	46.10
Dotations aux amortissements et aux provisions						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	84 590		85 217		627	0.74
Sur immobilisations : dotations aux provisions						
Sur actif circulant : dotations aux provisions	12 370		18 929		6 559	34.65
Pour risques et charges : dotations aux provisions	41 942		35 065		6 877	19.61
Subventions accordées par l'association						
Autres charges (2)	84 755		64 299		20 456	31.81
<b>Total II</b>	<b>2 733 169</b>		<b>2 769 837</b>		<b>36 668</b>	<b>1.32</b>
<b>1 - Résultat d'exploitation (I-II)</b>	<b>89 555</b>		<b>139 238</b>		<b>49 683</b>	<b>35.68</b>
<b>Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun</b>						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

**COMPTE DE RESULTAT**

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1			
	31/12/2021	12	31/12/2020	12	Euros	%
<b>Produits financiers</b>						
Produits financiers de participations						
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier						
Autres intérêts et produits assimilés						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	3 840		3 591		249	6.93
<b>Total V</b>	<b>3 840</b>		<b>3 591</b>		<b>249</b>	<b>6.93</b>
<b>Charges financières</b>						
Dotations aux amortissements et aux provisions						
Intérêts et charges assimilés	15 006		11 411		3 594	31.50
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
<b>Total VI</b>	<b>15 006</b>		<b>11 411</b>		<b>3 594</b>	<b>31.50</b>
<b>2. Résultat financier (V-VI)</b>	<b>11 166</b>		<b>7 820</b>		<b>3 346</b>	<b>42.78</b>
<b>3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)</b>	<b>78 389</b>		<b>131 418</b>		<b>53 028</b>	<b>40.35</b>
<b>Produits exceptionnels</b>						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	8 135		2 292		5 843	254.87
Produits exceptionnels sur opérations en capital	1 825		1 825			
Reprises sur provisions et transferts de charges						
<b>Total VII</b>	<b>9 960</b>		<b>4 117</b>		<b>5 843</b>	<b>141.90</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	24 436		13 129		11 307	86.13
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	310				310	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions						
<b>Total VIII</b>	<b>24 745</b>		<b>13 129</b>		<b>11 617</b>	<b>88.48</b>
<b>4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)</b>	<b>14 785</b>		<b>9 011</b>		<b>5 774</b>	<b>64.07</b>
Impôts sur les bénéfices (IX)						
<b>Total des produits (I+III+V+VII)</b>	<b>2 836 525</b>		<b>2 916 783</b>		<b>80 259</b>	<b>2.75</b>
<b>Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX)</b>	<b>2 772 920</b>		<b>2 794 377</b>		<b>21 457</b>	<b>0.77</b>
<b>Solde intermédiaire</b>	<b>63 605</b>		<b>122 407</b>		<b>58 802</b>	<b>48.04</b>
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs						
- Engagements à réaliser sur ressources affectées						
<b>5. EXCEDENTS OU DEFICITS</b>	<b>63 605</b>		<b>122 407</b>		<b>58 802</b>	<b>48.04</b>

## **ANNEXE**

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

### **FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE**

#### **Conséquences de l'événement Covid-19 : IMPACT SIGNIFICATIF**

Dans la continuité de l'année 2020, l'impact de l'épidémie de COVID 19 a continué à ralentir l'activité de la Ligue (annulation d'entraînement, de compétitions, non renouvellement de licence..).

Toutefois, grâce aux aides et exonérations de charges obtenues, la trésorerie s'est maintenue et nous permet de ne pas envisager de remettre en cause la continuité d'exploitation

### **- REGLES ET METHODES COMPTABLES -**

#### **Principes et conventions générales**

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2018-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

#### **Permanence des méthodes**

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

#### **Informations générales complémentaires**

L'association a pour objet social la gestion de la ligue sportive de handball de la région Auvergne Rhone Alpes.

Parmi ses sources de financement, elle perçoit des subventions de la fédération nationale de handball et des instances publiques (région, département).

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

**- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -****Etat des immobilisations**

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	10 373		11 880
<b>TOTAL</b>			
Terrains	57 240		
Constructions sur sol propre	859 455		
Installations générales agencements aménagements des constructions	262 402		9 240
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	8 614		
Installations générales agencements aménagements divers	40 991		
Matériel de transport	17 900		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	147 443		19 323
<b>TOTAL</b>	<b>1 394 045</b>		<b>28 563</b>
Autres titres immobilisés	32		
Prêts, autres immobilisations financières	2 214		124
<b>TOTAL</b>	<b>2 246</b>		<b>124</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1 406 664</b>		<b>40 567</b>

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles		2 043	20 210	20 210
<b>TOTAL</b>				
Terrains			57 240	57 240
Constructions sur sol propre			859 455	859 455
Installations générales agencements aménagements constr.		1 246	270 396	270 396
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			8 614	8 614
Installations générales agencements aménagements divers			40 991	40 991
Matériel de transport			17 900	17 900
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		18 684	148 082	148 082
<b>TOTAL</b>		<b>19 929</b>	<b>1 402 678</b>	<b>1 402 678</b>
Autres titres immobilisés			32	32
Prêts, autres immobilisations financières			2 338	2 338
<b>TOTAL</b>			<b>2 370</b>	<b>2 370</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>21 972</b>	<b>1 425 258</b>	<b>1 425 258</b>



**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

**Etat des amortissements**

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	8 638	3 405	2 043	10 000
Constructions sur sol propre	283 278	43 920		327 198
Installations générales agencements aménagements constr.	144 100	26 702	936	169 866
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	7 729	250		7 979
Installations générales agencements aménagements divers	36 535	926		37 461
Matériel de transport	17 303	597		17 900
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	137 041	8 791	18 684	127 148
TOTAL	625 986	81 186	19 620	687 552
TOTAL GENERAL	634 624	84 591	21 663	697 552

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	3 405				
Constructions sur sol propre	43 920				
Instal.générales agenc.aménag.constr.	26 702				
Instal.techniques matériel outillage indus.	250				
Instal.générales agenc.aménag.divers	926				
Matériel de transport	597				
Matériel de bureau informatique mobilier	8 791				
TOTAL	81 186				
TOTAL GENERAL	84 591				

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

**Tableau de variation des fonds propres**

ANC 2018-06 : Art. 431-5

VARIATION DES FONDS PROPRES	A l'ouverture	Affectation du résultats	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise	825 177	122 407		0	947 584
Excédent ou déficit de l'exercice		122 407	63 605		63 605
Situation nette	947 584		63 605		1 011 188
Subventions d'investissement	3 480			1 825	1 655
<b>TOTAL I</b>	<b>828 657</b>	<b>244 814</b>	<b>63 605</b>	<b>1 825</b>	<b>1 012 843</b>

**Etat des provisions**

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Pensions et obligations similaires	187 530	41 942	15 172		214 300
<b>TOTAL</b>	<b>187 530</b>	<b>41 942</b>	<b>15 172</b>		<b>214 300</b>

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	25 008	12 370	19 689		17 690
<b>TOTAL</b>	<b>25 008</b>	<b>12 370</b>	<b>19 689</b>		<b>17 690</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>212 539</b>	<b>54 312</b>	<b>34 861</b>		<b>231 990</b>
<b>Dont dotations et reprises d'exploitation</b>		<b>54 312</b>	<b>34 861</b>		

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

**Etat des échéances des créances et des dettes**

<b>Etat des créances</b>	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	2 338	2 338	
Clients douteux ou litigieux	17 690	17 690	
Autres créances clients	631 812	631 812	
Personnel et comptes rattachés	300	300	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	7 369	7 369	
Taxe sur la valeur ajoutée	202	202	
Divers état et autres collectivités publiques	15 701	15 701	
Débiteurs divers	79 372	79 372	
Charges constatées d'avance	283 183	283 183	
<b>TOTAL</b>	<b>1 037 967</b>	<b>1 037 967</b>	

<b>Etat des dettes</b>	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	832	832		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	497 393	68 259	269 135	160 000
Emprunts et dettes financières divers	10 565	10 565		
Fournisseurs et comptes rattachés	447 756	447 756		
Personnel et comptes rattachés	73 643	73 643		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	86 894	86 894		
Autres impôts taxes et assimilés	2 206	2 206		
Autres dettes	33 792	33 792		
Produits constatés d'avance	631 975	631 975		
<b>TOTAL</b>	<b>1 785 057</b>	<b>1 355 922</b>	<b>269 135</b>	<b>160 000</b>
Emprunts souscrits en cours d'exercice	231 500			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	317 970			

**Evaluation des immobilisations corporelles**

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

**Evaluation des créances et des dettes**

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

**Dépréciation des créances**

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

**Disponibilités en Euros**

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

**Produits à recevoir**

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances usagers et comptes rattachés	287 452
Autres créances	86 491
Disponibilités	20 976
Total	394 920

**Charges à payer**

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	832
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	54 895
Dettes fiscales et sociales	114 491
Autres dettes	14 000
Total	184 218

**Charges et produits constatés d'avance**

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	283 183
Total	283 183
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	631 975
Total	631 975

Les charges constatées d'avances sont composées principalement de :

- Licences : 220 k€
- Mutations : 35 k€
- Affiliations : 20 k€

Les produits constatés d'avance sont composés principalement de :

- Licences : 401 k€
- Mutations : 93 k€
- Affiliations et cotisations : 57 k€
- Engagements : 57 k€

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

**- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -****Effectif moyen**

	Personnel salarié
Cadres	9
Employés	11
Total	20

**Honoraires des commissaires aux comptes**

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 7 478euros au titre du contrôle légal des comptes :

**- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -****Engagements financiers**Engagements donnés

Autres engagements donnés :		232 072
Hypothèque sur bureaux	232 072	
Total (1)		232 072

Engagements reçus**Engagement en matière de pensions et retraites**

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Une provision pour charges est comptabilisé pour 112 293 € en clôture dont une reprise de 15 172 € au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	
55 à 59 ans	6 à 10 ans	
45 à 54 ans	11 à 20 ans	69 402
35 à 44 ans	21 à 30 ans	40 802
moins de 35 ans	plus de 30 ans	2 089
Engagement total		112 293

Hypothèses de calculs retenues

Année de calcul : 2021  
Taux d'actualisation : 2 %  
Méthode de calcul : rétrospective prorata temporis  
Convention collective : Cport  
Initiative du départ : salarié



## **ANNEXE**

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Table de mortalité : TV 88/90  
Age de départ : 67 ans  
Taux de charges sociales : 60 %